



## Présentation de la nouvelle labélisation des clubs

Nous sommes ravis de vous présenter la nouvelle labélisation des clubs. Tout en conservant l'essentiel de notre précédent système, cette nouvelle approche introduit des modifications et des nouveautés significatives pour répondre de manière plus précise aux directives de l'ADEPS et à nos objectifs de développement.

Le système de labélisation restera fondamentalement le même. Les clubs seront toujours récompensés en fonction des palettes d'or, d'argent et de bronze, ainsi qu'avec des labels jeunes et dames. Nous avons apporté à la demande de l'ADEPS des modifications dans la section jeunes et avons ajouté deux nouvelles priorités :

- l'Ethique sportive,
- La Bonne gouvernance.

Ces deux nouveaux labels viennent enrichir nos critères de labélisation, mettant l'accent sur l'importance de l'éthique dans le sport et la nécessité d'une gouvernance saine au sein de nos clubs.

En tant que secrétaire de club, votre rôle sera toujours de compléter le formulaire avec les séances d'entraînement de votre club. Pour obtenir une palette, le club devra obtenir un minimum de 50% dans les matières prioritaires :

- Formation des jeunes,
- Ethique sportive,
- Bonne gouvernance.

**A.S.B.L. Aile Francophone de la Fédération  
Royale Belge de Tennis de Table**

N° d'entreprise : BE0419.163.031

**SIEGE : Allée des Artisans, 5 - 5590 Ciney**

**IBAN : BE33 3670 4556 0246 BIC : BBRUBEBB**



**Fédération reconnue par la  
Communauté Française de Belgique**

Membre E.T.T.U. - F.I.T.T. - C.O.I.B.

**TEL. : 0032 (0) 81 32 21 17**

**E-MAIL : info@aftt.be**

Les récompenses seront attribuées à votre club et devront être justifiées par des notes de frais et des factures dans des postes qui vous seront expliqués en détails.

Ce document exposera par la suite les différentes dépenses admises. Nous vous encourageons à le consulter attentivement pour bien comprendre comment maximiser vos chances d'obtenir la meilleure labélisation possible pour votre club.

Nous sommes convaincus que ces modifications et ajouts apporteront une plus grande clarté et efficacité à notre processus de labélisation, et qu'ils contribueront à renforcer la qualité de nos clubs.

Merci pour votre engagement constant dans le sport et votre dévouement à l'amélioration continue de votre club. Nous sommes impatients de travailler avec vous dans le cadre de ce nouveau système de labélisation.

**A.S.B.L. Aile Francophone de la Fédération  
Royale Belge de Tennis de Table**

N° d'entreprise : BE0419.163.031

**SIEGE : Allée des Artisans, 5 - 5590 Ciney**

**IBAN : BE33 3670 4556 0246 BIC : BBRUBEBB**



**Fédération reconnue par la  
Communauté Française de Belgique**

Membre E.T.T.U. - F.I.T.T. - C.O.I.B.

**TEL. : 0032 (0) 81 32 21 17**

**E-MAIL : [info@aftt.be](mailto:info@aftt.be)**



# LABELISATION



## 1. Formation des jeunes

Thèmes	Nombre	Points	Max
Entraîneur breveté - MSIN / MSED			20
<i>10 points par entraîneur dont le niveau est égal/équivalent ou supérieur M.S.In.</i>			
Entraîneur breveté - MSAN			5
<i>5 points par animateur s'il y a au minimum un entraîneur dont le niveau est égal/équivalent à M.S.An.</i>			
Participation aux compétitions promotionnelles (-12 ans)			10
<i>Entre 1 et 5 participants : 2.5 points   Entre 6 et 9 participants : 5 points   Entre 10 et 19 participants : 7.5 points Plus de 19 participants : 10 points</i>			
Pourcentage de jeunes			5
<i>Il y a 25% d'affiliations jeunes à l'AFTT - 2.5 points si le club a un pourcentage plus grand ou égale à 25% et 5 points si le % est supérieur ou égale à 30%</i>			
<b>Total</b>			<b>40</b>
<i>Le label jeune est octroyé si le total des points atteint au minimum 30</i>			

## 2. Éthique

Thèmes	Valeur	Points	Max
Affichage de la Charte Ethique (au local & sur le site internet)			10
<i>Le club doit afficher la charte éthique dans le club et envoyer une photo pour prouver son affichage</i>			
Respect de la Charte Ethique			10
<i>Le club ne doit pas faire l'objet d'un problème contraire à l'Ethique sportive (Commission de Discipline)</i>			
<b>Total</b>			<b>20</b>



# LABELISATION



## 3. Bonne gouvernance

Thèmes	Valeur	Points	Max
Membre diplômé de "Formation dirigeant de club"			15
<i>Le club doit avoir un membre ayant un diplôme de la formation dispensée par l'AISF en tant que "Dirigeant de club" ou un diplôme de gestion/comptabilité (minimum Bachelier).</i>			
Membre en formation de "Formation dirigeant de club"			10
<i>Le club doit avoir un membre qui est inscrit à la formation</i>			
<b>Total</b>			<b>15</b>

## 4. Dames

Thèmes	Nombre	Points	Max
Equipes qui participent à l'interclub dames			6
<i>2 points sont attribués par équipe inscrite</i>			
Participation à la Coupe provinciale			3
<i>1.5 points par équipe inscrite</i>			
Participation au Tournoi au Féminin			3
<i>1 point par dame inscrite</i>			
Participation aux Championnats Individuels de l'AFTT			3
<i>1 point par une dame inscrite</i>			
Pourcentage de dames			5
<i>Il y a 15% d'affiliations dames à l'AFTT - 2.5 points si le club a un pourcentage plus grand ou égal à 15% et 5 points si le % est supérieur ou égal à 25%</i>			
<b>Total</b>			<b>20</b>

*Le label dame est octroyé si le total des points atteint au minimum 15*



# LABELISATION



## 5. Arbitrage

Thèmes	Valeur	Points	Max
Arbitre / Juge arbitre actif			10
<i>10 points sont attribués lorsque qu'un arbitre/juge arbitre effectue 3 prestations et à signé la charte éthique de l'arbitrage.</i>			
Arbitre en formation			5
<i>5 points sont attribués lorsque qu'un affilié suit une formation pour devenir arbitre</i>			
<b>Total</b>			<b>10</b>

## 6. Développement de la discipline

Thèmes	Valeur	Points	Max
Participation à la Coupe provinciale			4
<i>2 points par équipe inscrite</i>			
Organisation d'une compétition officielle			5
<i>5 points pour l'organisation d'une compétition officielle</i>			
Participation aux Championnats Individuels de l'AFTT			4
<i>1 point par joueur inscrit</i>			
Equipes qui participent à l'interclub vétérans			5
<i>2.5 points par équipe inscrite</i>			
<b>Total</b>			<b>15</b>

## Palettes

Pour obtenir une palette, le club doit avoir au minimum 50% dans les sections : jeunes, éthique et bonne gouvernance.

70/120



85/120



100/120





# LABELISATION



Label

30/40



Label jeunes

15/20



Label dames



# LABELISATION



## Bilan financier

### 1. Formation des jeunes

#### Les dépenses admises

Défraiement des entraîneurs MSIN / MSED (ou équivalents)

Les frais d'inscriptions aux formations ou aux recyclages

L'achat de balles

L'achat de matériel ludique ou tout autre matériel nécessaire à la formation des jeunes

### 2. La bonne gouvernance

#### Les dépenses admises

Les frais d'inscription à la formation de dirigeants sportif organisée par l' AISF

### 3. Le sport féminin

#### Les dépenses admises

Défraiement des animateurs ou des entraîneurs lors de journées spécifiques dames

### 4. L'arbitrage

#### Les dépenses admises

Les frais d'inscription à la formation des arbitres et des juges arbitres